

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-046 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES ET FISCALITE

# APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 - BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 201 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « budget principal » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_047-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-047 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIBE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018**  
**TRANSPORT**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le **BUDGET ANNEXE**  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_047-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « transport » de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « transport » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-048 - 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

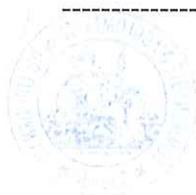
**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----



## FINANCES ET FISCALITE

### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_048-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « centre aquatique » de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « centre aquatique » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

2019-04-049 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----



**FINANCES ET FISCALITE**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 - BUDGET ANNEXE ZAE DE**  
**FRAPPE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_049-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « Zone d'activités économiques de Frappe » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 15 avril 2019  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-050 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 -**  
**EYGRETEAU - PHASES 1 ET 2**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
BUDGET ANNEXE ZAE  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_050-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_051-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-051 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 -**  
**EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
BUDGET ANNEXE ZAE  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_051-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Considérant l'absence d'opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 sur le budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » ;

Considérant que les reports sont nuls ;

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion « parc d'activités d'Eygreteau – phases 3 et 4 » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_052-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-052 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIBE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 - BUDGET ANNEXE ZAE BARRY**  
**SUD**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_052-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,  
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,  
Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,  
Considérant l'absence d'opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 sur le budget annexe « zone d'activités économiques du Barry sud » ;  
Considérant que les reports sont nuls ;  
Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,  
Après en avoir délibéré,  
Et à **l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),**

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « zone d'activités économiques du Barry sud » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 15 avril 2019  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-053 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES ET FISCALITE

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018 - BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
2019-04-053 - 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_053-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « pépinière d'entreprises » dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne            15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



*(Handwritten signature)*



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_054-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-054 - 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,  
 Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	5 802 711.74	5 158 578.03
012	Charges de personnel	13 992 574.00	13 738 755.89
014	Atténuations de produits	12 254 062.00	12 216 694.60
022	Dépenses imprévues	2 430 233.00	/
023	Virement à la section d'investissement	3 905 496.12	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	850 000.00	1 205 575.96
65	Autres charges de gestion courante	15 889 898.91	15 404 026.66
66	Charges financières	264 915.34	217 394.10
67	Charges exceptionnelles	75 900.00	64 935.48
<b>TOTAL</b>		<b>55 465 791.11</b>	<b>48 005 960.72</b>
Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
002	Résultat de fonctionnement reporté	998 868.11	/
013	Atténuation des charges	1 500.00	52 607.13
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	70 000.00	272 430.98
70	Produits services, ventes diverses	1 498 917.70	1 582 866.67
73	Impôts et taxes	39 965 938.00	40 094 625.05
74	Dotations et participations	12 817 406.78	12 915 921.09
75	Autres produits de gestion courante	109 510.52	106 097.84
76	Produits financiers	0	0.04
77	Produits exceptionnels	3 650.00	205 200.84
<b>TOTAL</b>		<b>55 465 791.11</b>	<b>55 229 749.64</b>

Résultat de l'exercice : 7 223 788.92 €  
 Excédent N-1 : 998 868.11 €  
**Résultat de clôture : 8 222 657.03 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
001	Résultat d'investissement reporté	310 999.57	/
020	Dépenses imprévues d'investissement	347 191.11	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 000.00	272 430.98
041	Opérations patrimoniales	2 769 462.00	2 569 462.05
16	Emprunts et dettes assimilées	845 363.05	725 104.97
20	Immobilisations incorporelles	1 097 903.02	241 982.28
204	Subventions d'équipement versées	12 150 284.00	9 005 780.23
21	Immobilisations corporelles	3 143 195.65	2 022 825.50
23	Immobilisations en cours	2 622 686.80	1 872 929.65
27	Autres immobilisations financières	281 154.48	258 794.38
<b>TOTAL</b>		<b>23 638 239.68</b>	<b>16 969 310.04</b>
Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
021	Virement de la section de fonctionnement	3 905 496.12	/
024	Produits de cession	1 190 000.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	850 000.00	1 205 575.96
041	Opérations patrimoniales	2 769 462.00	2 569 462.05
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 661 313.56	6 159 220.81
13	Subventions d'investissement	1 227 245.00	197 476.51
16	Emprunts	4 159 690.00	3 300 000.00
21	Immobilisations corporelles	293 070.00	293 070.00
23	Immobilisations en cours	2 569 463.00	2 569 462.05
27	Autres immobilisations financières	12 500.00	12 500.00
<b>TOTAL</b>		<b>23 638 239.68</b>	<b>16 306 767.38</b>

Résultat de l'exercice : - 662 542.66 €

Excédent/Déficit N-1 : - 310 999.57 €

Solde CDC Brannais : 58 697.43 €

**Résultat de clôture : - 914 844.80 €****Reste à réaliser :**

Dépenses : 991 761.32 €

Recettes : 1 345 651.00 €

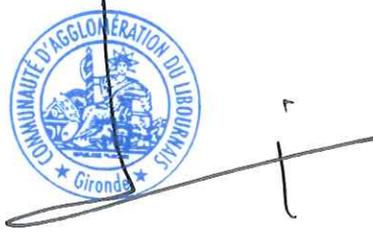
Solde : 353 889.68 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_055-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-055 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE , James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « transport » :

**Section de fonctionnement**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	4 435 215.00	4 122 991.43
012	Charges de personnel	216 010.00	206 615.90
014	Atténuations de produits	5 000.00	0
65	Autres charges de gestion courante	3 500.00	134.78
023	Virement à la section d'investissement	37 103.00	/
042	Opération d'ordre transfert entre sections	85 400.00	83 647.54
67	Charges exceptionnelles	650 000.00	560 025.33
<b>TOTAL</b>		<b>5 432 228.00</b>	<b>4 973 414.98</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
002	Résultat de fonctionnement reporté	41 386.25	/
013	Atténuations de charges	4 500.00	4 496.57
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	93 620.00	107 170.69
73	Produits issus de la fiscalité (VT)	2 790 000.00	3 036 657.45
74	Subventions d'exploitation	2 491 369.75	2 130 000.00
75	Autres produits de gestion courante	3 352.00	3 352.00
77	Produits exceptionnels	8 000.00	11 435.42
<b>TOTAL</b>		<b>5 432 228.00</b>	<b>5 293 112.13</b>

Résultat de l'exercice : 319 697.15

Excédent N-1 : 41 386.25

**Résultat de clôture : 361 083.40**

**Section d'investissement**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
20	Immobilisations incorporelles	16 713.00	10 290.00
21	Immobilisations corporelles	930 086.00	371 439.37
020	Dépenses imprévues	40 000.00	/
<b>TOTAL</b>		<b>986 799.00</b>	<b>381 729.37</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
001	Solde d'exécution reporté	398 515.36	/
021	Virement de la section de fonctionnement	37 103.00	/
040	Opération d'ordre transfert entre sections	85 400.00	83 647.54
10	Dotations, fonds divers et réserves	65 780.64	5 063.00
106	réserves	400 000.00	400 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>986 799.00</b>	<b>488 710.54</b>

Résultat de l'exercice : 106 981.17  
 Excédent N-1 : 398 515.36  
**Résultat de clôture : 505 496.53**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne, le 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



*[Handwritten signature]*



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_056-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-056 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE CENTRE**  
**AQUATIQUE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_056-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « centre aquatique » :

**Section de fonctionnement**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	200 000.00	175 679.17
042	Opération d'ordre transfert entre sections	20 000.00	17 567.00
<b>TOTAL</b>		<b>220 000.00</b>	<b>193 246.17</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
042	Opérations d'ordre entre sections	200 000.00	175 671.67
74	Subventions d'exploitation	20 000.00	20 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>220 000.00</b>	<b>195 671.67</b>

Résultat de l'exercice : 2 425.50 €

Excédent N-1 : sans objet

**Résultat de clôture : 2 425.50 €**

**Section d'investissement**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
21	Immobilisations corporelles	293 070.00	293 070.00
23	Immobilisations en cours	14 505 094.00	7 112 322.05
040	Opérations d'ordre entre sections	200 000.00	175 671.67
<b>TOTAL</b>		<b>14 998 164.00</b>	<b>7 581 063.72</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
13	Subventions d'investissement	10 416 359.00	8 500 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 140 310.00	0
040	Opération d'ordre transfert entre sections	20 000.00	17 567.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	421 495.00	0
<b>TOTAL</b>		<b>14 998 164.00</b>	<b>8 517 567.00</b>

Résultat de l'exercice : 936 503.28 €  
Excédent N-1 : sans objet  
**Résultat de clôture : 936 503.28 €**

Restes à réaliser  
Recettes : 1 000 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Sous-Préfecture  
et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération  
peut faire l'objet d'un recours pour excès de  
pouvoir devant le Tribunal administratif de  
Bordeaux dans un délai de deux mois à compter  
de sa publication et de sa réception par le  
représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais







EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_057-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-057 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/3  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le   
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_057-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » :

**Section de fonctionnement**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	1 096 060.46	18 892.52
65	Autres charges de gestion courante	15 760.52	15 623.33
042	Opérations d'ordre entre sections	59 977.54	59 977.54
<b>TOTAL</b>		<b>1 171 798.52</b>	<b>94 493.39</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
002	Résultat reporté	1 198.52	/
70	Produits des services et ventes diverses	75 600.00	75 600.00
042	Opérations d'ordre entre sections	1 095 000.00	18 892.52
<b>TOTAL</b>		<b>1 171 798.52</b>	<b>94 492.52</b>

Résultat de l'exercice : - 0.87 €

Excédent N-1 : 1 198.52 €

**Résultat de clôture : 1 197.65€**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
16	Emprunts et dettes assimilés	3 000.00	0
040	Opérations d'ordre entre sections	1 095 000.00	18 892.52
<b>TOTAL</b>		<b>1 098 000.00</b>	<b>18 892.52</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
001	Solde d'exécution reporté	6 918.06	/
16	Emprunts et dettes assimilées	1 028 104.40	0
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000.00	1 000.00
040	Opérations d'ordre entre sections	59 977.54	59 977.54
<b>TOTAL</b>		<b>1 098 000.00</b>	<b>60 977.54</b>

Résultat de l'exercice : 42 085.02 €  
Excédent N-1 : 6 918.06 €  
**Résultat de clôture : 49 003.08 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_058-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-058 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU -**  
**PHASES 1 ET 2**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/3  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_058-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » :

**Section de fonctionnement**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
66	Charges financières	29 453.00	28 948.60
<b>TOTAL</b>		<b>29 453.00</b>	<b>28 948.60</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
77	Produits exceptionnels	29 453.00	28 948.60
<b>TOTAL</b>		<b>29 453.00</b>	<b>28 948.60</b>

Résultat de l'exercice : 0

Excédent N-1 : 0

**Résultat de clôture : 0**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
16	Emprunts et dettes assimilés	253 000.00	252 961.30
001	Solde d'exécution reporté	0.08	/
<b>TOTAL</b>		<b>253 000.08</b>	<b>252 961.30</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
16	Emprunts et dettes assimilées	253 000.08	252 961.38
<b>TOTAL</b>		<b>253 000.08</b>	<b>252 961.38</b>

Résultat de l'exercice : 0.08 €

Déficit N-1 : - 0.08 €

**Résultat de clôture : 0**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-059 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU -**  
**PHASES 3 ET 4**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_059-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (66** conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2018.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Handwritten signature in black ink.



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_060-DE

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-060 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEE 2019**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le 15/04/2019  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_060-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (66** conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire constate l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2018.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-061 - 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND

**Présents :**

Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Philippe BUISSON, Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES ET FISCALITE

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - BUDGET ANNEXE D'ENTREPRISES

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-10,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (66 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – non participation de Philippe BUISSON),

Le Conseil communautaire adopte les résultats présentés par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2018 du budget annexe « pépinière d'entreprises » :

#### **Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
011	Charges à caractère général	69 926.67	65 560.22
023	Virement à la section d'investissement	62 850.33	/
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 400.00	8 196.23
<b>TOTAL</b>		<b>141 177.00</b>	<b>73 756.45</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
70	Produits des services	18 556.00	22 614.64
75	Autres produits	104 464.87	53 517.02
002	Excédent de fonctionnement reporté	18 156.13	/
<b>TOTAL</b>		<b>141 177.00</b>	<b>76 131.66</b>

Résultat de l'exercice : 2 375.21 €

Excédent N-1 : 18 156.13 €

**Résultat de clôture : 20 531.34 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions)	1 000.00	0
21	Immobilisations corporelles	71 250.33	0
23	Immobilisations en cours	2 241.67	0
<b>TOTAL</b>		<b>74 492.00</b>	<b>0</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2018	Réalisé 2018
001	Solde d'exécution de la section	1 042.80	/
021	Virement de la section de fonctionnement	62 850.33	/
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 400.00	8 196.23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 198.87	1 198.87
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00	237.66
<b>TOTAL</b>		<b>74 492.00</b>	<b>9 632.76</b>

Résultat de l'exercice : 9 632.76 €  
 Excédent N-1 : 1 042.80 €  
**Résultat de clôture : 10 675.56 €**

**Reste à réaliser**  
 Dépenses : 3 031.59 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 15 avril 2019  
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_062-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-062 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIBE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET PRINCIPAL**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal

<b>I- Rappel des résultats 2018</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	7 223 788.92 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	998 868.11 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>8 222 657.03 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – déficit	- 662 542.66 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 310 999.57 €
Intégration solde du transfert CDC du Brannais	58 697.43 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>- 914 844.80 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	991 761.32 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	1 345 651.00 €
Solde des restes à réaliser	353 889.68 €
Besoin (-) réel de financement	560 955.12 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	560 955.12 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	4 739 044.88 €
<b>Total 1068</b>	<b>5 300 000 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>2 922 657,03 €</b>
<b>Report D 001 :</b>	<b>914 844.80 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	2 922 657,03 €	914 844.80 €	5 300 000 €	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



*(Handwritten signature)*



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_063-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-063 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIBE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET ANNEXE**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « transport » comme suit :

Budget annexe transport

<b>I- Rappel des résultats 2018</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	319 697.15
Résultat de l'exercice antérieur (002)	41 386.25
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>361 083.40</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement	106 981.17
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	398 515.36
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>505 496.53</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	/
Recettes d'investissement restant à réaliser	/
Solde des restes à réaliser	/
Excédent (+) réel de financement	/
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	
<b>Total 1068</b>	
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	
<b>Report R 001 :</b>	<b>505 496.53</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	<b>361 083.40</b>			<b>505 496.53</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



*(Handwritten signature)*



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_064-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-064 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_064-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « centre aquatique » comme suit :

Budget annexe centre aquatique

<b>I- Rappel des résultats 2018</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	2 425.50
Résultat de l'exercice antérieur (002)	/
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>2 425.50</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	936 503.28
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	/
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>936 503.28</b>
Recettes d'investissement engagées non mandatées	1 000 000.00
Solde des restes à réaliser	1 000 000.00
Excédent (+) réel de financement	1 936 503.28
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	/
<b>Total 1068</b>	<b>0</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>2 425.50</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>936 503.28</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	<b>2 425.50</b>	/	/	<b>936 503.28</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_065-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-065 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET ANNEXE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_065-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » comme suit :

Budget annexe zone d'activités économiques de Frappe

<b>I- Rappel des résultats 2018</b>	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice – excédent	- 0.87
Résultat de l'exercice antérieur (002)	1 198.52
Résultat de clôture à affecter	1 197.65
Besoin réel de financement – section investissement	
Résultat section investissement –	42 085.02
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	6 918.06
Résultat comptable cumulé	49 003.08
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	
Recettes d'investissement restant à réaliser	/
Solde des restes à réaliser	/
Besoin (-) réel de financement	/
Excédent (+) réel de financement	/
<b>II- Affectation des résultats</b>	
Affectation du résultat de fonctionnement	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	/
Total 1068	/
En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)	1 197.65
<b>Report R001</b>	<b>49 003.08</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>1 197.65</b>			<b>49 003.08</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_066-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-066 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**  
**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUCHEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

# FINANCES ET FISCALITE

## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET ANNEXE PHASES 1 ET 2

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire de procéder à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » comme suit :

### Budget annexe parc d'activités d'Eygreteau 1 et 2

<b>I- Rappel des résultats 2018</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	0.00
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>0.00</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	0.08
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 0.08
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>0</b>
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	/
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	/
<b>Total 1068</b>	<b>/</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>/</b>
<b>Report 001</b>	<b>/</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/		/	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



*(Handwritten signature)*



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_067-DE

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-067 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2018 - BUDGET**  
**D'ENTREPRISES**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ANNEXE PÉPINIÈRE  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_067-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement du budget annexe « pépinière d'entreprises » comme suit :

Budget annexe pépinière d'entreprises

<b>I- Rappel des résultats 2018</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	2 375.21
Résultat de l'exercice antérieur (002)	18 156.13
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>20 531.34</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	9 632.76
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	1 042.80
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>10 675.56</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	3 031.59
Solde des restes à réaliser	- 3 031.59
Excédent (+) réel de financement	7 643.97
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	3 031.59
<b>Total 1068</b>	<b>3 031,59</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>17 499.75</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>10 675.56</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
	<b>17 499.75</b>	<b>/</b>	<b>3 031,59</b>	<b>10 675.56</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-068 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 2019-04-058 - 2/3  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le   
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_068-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à la **majorité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), 66 votes pour et 1 abstention (Chantal DUGOURD),**

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget principal de La Cali de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	6 151 195,81 €
.012	Charges de personnel	14 795 398,00 €
.014	Atténuation de produits	11 871 679,00 €
65	Autres charges de gestion courante	17 004 974,50 €
66	Charges financières	248 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	90 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	1 000 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	3 958 995,69 €
.042	Amortissement	1 520 000,00 €
		<b>56 640 743,00 €</b>

BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chap	libellé	BP 2019
16	Emprunts et dettes assimilés	840 024,31 €
20	Immobilisations incorporelles	597 699,74 €
204	Subventions d'équipement	2 992 624,29 €
21	Immobilisations corporelles	7 539 238,63 €
23	Immobilisations en cours	5 198 118,66 €
27	Autres immobilisations financières	641 775,00 €
.020	Dépenses imprévues	493 874,57 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	69 800,00 €
.041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
.001	Déficit reporté	914 844,80 €
		<b>19 488 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2019
.013	Atténuation de dépenses	41 061,32 €
70	Produits des services	1 714 001,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	38 376 552,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 340 524,00 €
75	Autres produits de gestion courante	176 147,65 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	69 800,00 €
.002	Excédent reporté	2 922 657,03 €
		<b>56 640 743,00 €</b>

LES RECETTES		
Chap	libellé	BP 2019
.024	Produits de cessions	1 500 000,00 €
10	FCTVA	1 600 024,31 €
1068	Dotation	5 300 000,00 €
13	Subventions	1 408 980,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 000 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	3 958 995,69 €
.040	Amortissement	1 520 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
		<b>19 488 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



*[Handwritten signature]*



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_069-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-069 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/3  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le   
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_069-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,  
 Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **la majorité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), 66 votes pour et 1 abstention (Chantal DUGOURD),**

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe « transport » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	5 246 000,00 €
.012	Charges de personnel	231 009,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	16 200,00 €
67	Charges exceptionnelles	434 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	200 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	401 291,00 €
.042	Amortissement	109 200,00 €
		<b>6 642 700,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.020	Dépenses imprévues	94 357,00 €
20	Immobilisations incorporelles	6 423,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 502 220,00 €
		<b>1 603 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	598 265,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	3 000 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 680 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 351,60 €
.002	Excédent reporté	361 083,40 €
		<b>6 642 700,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
10	FCTVA	187 012,47 €
16	Emprunts et dettes assimilés	400 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	401 291,00 €
.040	Amortissement	109 200,00 €
.001	Excédent reporté	505 496,53 €
		<b>1 603 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMER

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_070-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-070 - 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE**

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe « centre aquatique » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	138 468,50 €
.012	Charges de personnel	179 899,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	100 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	5 958,50 €
.042	Amortissement	18 000,00 €
		<b>442 426,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.10	Dotations et fonds Divers	
16	Emprunts et dettes assimilés	250 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	381 529,00 €
23	Immobilisations en cours	23 349 471,00 €
.041	Opérations patrimoniales	500 000,00 €
		<b>24 481 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
74	Subventions d'exploitation	440 000,50 €
.002	Excédent reporté	2 425,50 €
		<b>442 426,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
10	FCTVA	3 834 657,72 €
13	Subventions	4 191 839,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	15 000 000,00 €
.040	Amortissement	18 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	500 000,00 €
.001	Excédent reporté	936 503,28 €
		<b>24 481 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_071-BF

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-071 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 4 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----



**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_071-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,  
 Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,  
 Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LFPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	1 040 002,35 €
65	Autres charges de gestion courante	1 197,65 €
		<b>1 041 200,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 997,65 €
.040	Variation des stocks	1 040 002,35 €
		<b>1 043 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.042	Variation des stocks	1 040 002,35 €
.002	Excédent reporté	1 197,65 €
		<b>1 041 200,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 997,65 €
1641	Emprunt	990 999,27 €
.001	Excédent reporté	49 003,08 €
		<b>1 043 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 15 avril 2019  
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Handwritten signature of Philippe Buisson.

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-072 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_072-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LFPF),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
66	Charges financières	25 231,82 €
.042	Variation des stocks	129 235,18 €
		<b>154 467,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2019
1641	Emprunt	270 000,00 €
		<b>270 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	112 875,00 €
77	Subvention BP	41 592,00 €
		<b>154 467,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2019
.040	Variation des stocks	129 235,18 €
16876	Avance BP	140 764,82 €
		<b>270 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Handwritten signature of Philippe BUISSON.



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_073-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-073 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_073-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,

Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreateau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne                      15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



Signature of Philippe BUISSON



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_074-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-074 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE ZAE DU BARRY SUD**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_074-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,  
Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
Et à **l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire décide ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques du Barry sud » de l'exercice 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 15 avril 2019  
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-075 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIBE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----



# FINANCES ET FISCALITE

## BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le   
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_075-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,  
 Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu la Loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,  
 Vu la Loi n°2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018,

Vu la Loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022 (LPFP),

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 21 mars 2019,

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire adopte le budget primitif du Budget Annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2019, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2019
.011	Charges à caractère général	68 670,00 €
.012	Charges de personnel	55 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	51 180,00 €
.042	Amortissement	5 000,00 €
		<b>181 850,00 €</b>

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2019
70	Produits des services	22 100,25 €
75	Autres produits de gestion courante	142 250,00 €
.002	Excédent reporté	17 499,75 €
		<b>181 850,00 €</b>

BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses		
Chapitre	libellé	BP 2019
.16	Dépôts et cautionnements reçus	502,85 €
21	Immobilisations corporelles	67 645,48 €
23	Immobilisations en cours	2 241,67 €
		<b>70 390,00 €</b>

Les recettes		
Chapitre	libellé	BP 2019
1068	Dotation	3 031,59 €
.16	Dépôts et cautionnements reçus	502,85 €
.021	Virement de la section d'investissement	51 180,00 €
.040	Amortissement	5 000,00 €
.001	Excédent reporté	10 675,56 €
		<b>70 390,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne le 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_076-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-076 – 1/6

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES ET FISCALITE

# BUDGET PRINCIPAL : RÉVISION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - CRÉDITS DE PAIEMENT ET DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L. 2311-3 et R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Vu les délibérations n°2018-04-074 en date du 3 avril 2018, n°2018-07-155 en date du 3 juillet 2018, n°2018-10-220 en date du 12 octobre 2018, n° 2018-12-258 en date du 13 décembre 2018, révisant ou créant les opérations au titre des **autorisations d'engagement** au budget principal :

- Animation de la plate forme de rénovation de l'habitat privé
- Étude Habitat

et au titre des **autorisations de programme** au budget principal :

- Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage à Vayres,
- Aides à l'amélioration de l'habitat privé,
- Rénovation du patrimoine,
- Actions PLH.
- Espace Emploi à Coutras,
- Aide à la production de logements locatifs sociaux,
- ALSH et Ecole de Musique Izon

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle ;
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses ;
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années ;
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement ;
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés ;
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés ;
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets ;
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement pour l'année 2019 :

## 1) Autorisation de programme Aides à l'amélioration de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP				
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0 - 15CN008	4 500 000 €	525 447 €	250 000 €	270 000 €	550 000 €	710 000 €
Actualisation 2019	0 €	0 €	- 14 741 €	0 €	0 €	0 €
	4 500 000 €	525 447 €	235 259 €	270 000 €	550 000 €	710 000 €

Imputation budgétaire	Montant des CP					
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Chapitre 204 Article 20422 – LOHA0 - 15CN008	+ 705 000 €	+ 705 000 €	+ 420 000 €	+180 000 €	+ 130 000 €	+ 54 553 €
Actualisation 2019	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	+ 14 741 €
	705 000 €	705 000 €	420 000 €	180 000 €	130 000 €	69 294 €

## 2) Autorisation de programme Actions PLH (Etudes Centres anciens)

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP		
		Avant 2018	2018	2019
Chapitre 20 Article 2041411 – LOHA0 - 16CN009	133 360 €	47 040 €	86 320 €	0 €
Actualisation 2019	0 €	0 €	- 50 800 €	+ 50 800 €
	133 360 €	47 040 €	35 520 €	50 800 €

3) Autorisation de programme Aide à la production de logements locatifs s

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 204 Article 204182 – LOHA0 - 18CN055	2 000 000 €	150 000 €	150 000 €	4 000 €	400 000 €	400 000 €	500 000 €
Actualisation 2019	0 €	- 150 000 €	0 €	+ 50 000 €	+ 50 000 €	+ 50 000 €	0 €
	2 000 000 €	0 €	150 000 €	450 000 €	450 000 €	450 000 €	500 000 €

4) Autorisation de programme Rénovation du Patrimoine

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Avant 2018	Montant des CP				
			2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 23 Article 2313 – IBAT - 16CN010	2 207 410 €	41 817 €	688 464 €	234 212 €	50 000 €	50 000 €	1 142 917 €
Actualisation 2019	+ 279 735 €	0 €	- 362 075 €	+ 925 127 €	+ 859 600 €	0 €	- 1 142 917 €
	2 487 145 €	41 817 €	326 389 €	1 159 339 €	909 600 €	50 000 €	0 €

5) Autorisation de programme Aménagement du terrain d'accueil des gens du voyage à Vayres

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP			
		2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 Article 2312 – AAGV5 - 17CN011	799 050 €	0 €	120 000 €	667 320 €	11 730 €
Actualisation 2019	0 €	0 €	0 €	285 720 €	38 430 €
	1 123 200 €	0 €	120 000 €	953 040 €	50 160 €

6) Autorisation de programme Espace emploi Coutras

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		Avant 2018	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 20 Article 2031 – VILLO - 17CN012	3 909 080 €	0 €	392 800 €	240 160 €	396 420 €	2 879 700 €	0 €
Actualisation 2019	+ 2 051 638 €	0 €	- 392 800 €	+ 2 574 €	+ 1 137 243 €	+ 774 106 €	+530 515 €
	5 960 718 €	0 €	0 €	242 734 €	1 533 663 €	3 653 806 €	530 515 €

7) Autorisation de programme ALSH et Ecole de Musique Izon

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2018	2019	2020
Chapitre 21 Article 617- LOHA0 - 15CN107	3 425 011 €	1 018 865 €	2 402 294 €	3 852 €
Actualisation 2019	+ 398 736 €	- 261 078 €	+ 404 680 €	+ 255 134 €
	3 823 747 €	757 787 €	2 806 974 €	258 986 €

8) Autorisation d'engagement Animation de la plate forme de rénovation de l'habitat privé

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Avant 2018	Montant des CP					
			2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chapitre 011 Article 617- LOHA0 - 15CN107	2 533 856 €	343 856 €	190 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €
Actualisation 2019	- 157 521 €	0 €	- 72 521 €	-85 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
	2 376 335 €	343 856 €	117 479 €	315 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €	400 000 €

9) Autorisation d'engagement n°2017-1 / Etude Habitat

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP		
		Avant 2018	2018	2019
Chapitre 011 Article 617- LOHA0 - 17CN108	100 000 €	13 950 €	61 050 €	25 000 €
Actualisation 2019	+ 50 000 €	0 €	- 24 330 €	+ 74 330 €
	150 000 €	13 950 €	36 720 €	99 330 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne

15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



*[Handwritten signature]*



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_077-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-077 - 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**  
**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES ET FISCALITE

### BUDGET ANNEXE TRANSPORT : RÉVISION

### D'ENGAGEMENT - CRÉDITS DE PAIEMENT ET DES

### PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n° 2018-04-075 en date du 3 avril 2018 révisant les opérations au titre des autorisations d'engagement et des autorisations de programme au budget annexe «Transport » :

- Schéma directeur des transports (AECF),
- Logiciel de gestion des transports (APCP),
- Mise à niveau des poteaux d'arrêt (APCP),
- Travaux du schéma directeur d'accessibilité (APCP).

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

A l'issue de l'exercice 2019, il convient, au vu de l'avancement des projets précités et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède à un ajustement des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement au titre de l'année 2019 :

1-/ Autorisation d'engagement Schéma directeur des transports

Imputation budgétaire	Montant de l'AE	Montant des CP		
		2017	2018	2019
Chapitre 011 - article 617- TTRANS0 - 13NT101	188 130 €	41 580 €	100 625 €	45 925 €
Actualisation 2019	+ 23 640 €	0 €	- 14 885 €	+ 38 525 €
	211 770 €	41 580 €	85 740 €	84 450 €

2-/ Autorisation de programme Logiciel de gestion des transports

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP				
		2015	2016	2017	2018	2019
Chapitre 20 - article 2051 TTRANS0 - 15NT103	91 209 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	16 713 €	0 €
Actualisation 2019	0 €	0 €	0 €	0 €	- 6 423 €	+ 6 423 €
	91 209 €	40 446 €	28 554 €	5 496 €	10 290 €	6 423 €

3-/ Autorisation de programme Mise à niveau des poteaux d'arrêt

Imputation budgétaire	Montant de l'AP	Montant des CP		
		2017	2018	2019
Chapitre 21 article 2157 TTRANS0 - 16NT104	300 000 €	0 €	177 936 €	122 064 €
Actualisation 2019	+ 150 000 €	0 €	- 177 936 €	+ 327 936 €
	450 000 €	0 €	0 €	450 000 €

4-/ Autorisation de programme Travaux schéma directeur d'accès programmée (SDA-Ad'AP)

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP						
		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Chapitre 21 Article 2153 – TTRANSO - 16NT105	1 374 744 €	9 167 €	20 691 €	696 400 €	248 304 €	157 560 €	136 260 €	106 362 €
Actualisation 2019	0 €	0 €	0 €	- 325 710 €	+ 448 096 €	+ 120 236 €	-136 260 €	- 106 362 €
	1 374 744 €	9 167 €	20 691 €	370 690 €	696 400 €	277 796 €	0 €	0 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 15 avril 2019  
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019

Reçu en préfecture le 15/04/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_078-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-078 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

## FINANCES ET FISCALITE

### BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE : RÉVISION D'ENGAGEMENT - CRÉDITS DE PAIEMENT ET DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME - CRÉDITS DE PAIEMENT

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales qui disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2018-10-220 du 12 octobre 2018 créant une autorisation de programme au budget annexe « centre aquatique » ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

A l'issue de l'exercice 2019, il convient, au vu de l'avancement des projets précités et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés.

Vu l'avis de la Commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire procède à un ajustement de l'autorisation de programme et de crédits de paiement au titre de l'année 2019 :

#### Autorisation de programme Centre aquatique

Imputations budgétaires	Montant de l'AP	Montant des CP					
		2016 (sur budget principal Call)	2017 (sur budget principal Call)	2018	2019	2020	2021
Chapitre 23 - Article 2313 – SPORT1 -15CN007	34 037 223 €	395 929 €	2 466 604 €	12 115 631 €	15 904 057 €	3 138 166 €	16 836 €
Actualisation 2019	+ 1 687 526 €	0 €	0 €	-7 572 771 €	+7 825 414 €	+ 1 418 721 €	+ 16 162 €
	35 724 749 €	395 929 €	2 466 604 €	4 542 860 €	23 729 471 €	4 556 887 €	32 998 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_079-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-079 – 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIFE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**FIXATION DES TAUX DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES**  
**POUR L'ANNÉE 2019**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_079-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu l'article 107 de la loi de finances initiale pour 2004 ainsi que l'article 101 de la loi de finances initiale pour 2005, dont les dispositions relatives au vote des taux sont codifiées aux articles 1636 B sexies et 1609 quater du code général des impôts, prévoyant qu'à compter de 2005 les communes compétentes votent un taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,

Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 actant le retrait de la commune de Camiac et St Denis du périmètre communautaire,

Vu la délibération du SMICVAL en date du 22 juin 2005 déterminant des zones de lissage des taux de TEOM au niveau des services rendus et celle du 11 octobre 2006 modifiant les zones de lissage relatives au service rendu,

Considérant qu'il y a lieu de voter, pour les communes membres de La Cali rattachées au SMICVAL, les taux de TEOM pour quatre zones ainsi réparties :

zone 1 : pour la commune de Libourne,

zone 4 : pour les communes de Camps sur l'Isle, Gours, Puynormand, Saint Sauveur de Puynormand, Saint Médard de Guizières,

zone 7 : pour les communes de Bayas, Bonzac, Chamadelle, Lagorce, Lalande de Pomerol, Lapouyade, le Fieu, Maransin, Pomerol, Porchères, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Christophe de Double, Saint Ciers d'Abzac, Saint Martin de Laye, Saint Martin du Bois, Savignac de l'Isle, Tizac de Lapouyade, Izon, Vayres.

zone 8 : pour les communes d'Abzac, Les Billaux, Coutras, Guîtres, Les Eglisottes et Chalaures, Les Peintures, Sablons, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle, Azrveyres, Cadarsac.

Considérant qu'il y a lieu de voter, pour les communes membres de La Cali rattachées au SEMOCTOM, les taux de TEOM (Génissac, Moulon, St Germain du Puch, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, St Questin de Baron, Tizac de Curton),

Vu l'état 1259 TEOM, notifiant les bases prévisionnelles 2019 de taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède au vote les taux de TEOM suivants :

**Pour les communes dépendantes du SMICVAL**

Communes	Taux de TEOM
<b>Zone 1</b>	
LIBOURNE	9,73%
<b>Zone 4</b>	
CAMPS SUR L'ISLE	15,16 %
GOURS	
PUYNORMAND	
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	
<b>Zone 7</b>	
BAYAS	18,30 %
BONZAC	
CHAMADELLE	
LE FIEU	
LAGORCE	
LALANDE DE POMEROL	
LAPOUYADE	
MARANSIN	
POMEROL	
PORCHERES	
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	
SAINT CIERS D'ABZAC	
SAINT MARTIN DE LAYE	
SAINT MARTIN DU BOIS	
SAVIGNAC DE L'ISLE	
TIZAC DE LAPOUYADE	
IZON	
VAYRES	
<b>Zone 8</b>	
ABZAC	14,58 %
LES BILLAUX	
COUTRAS	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	
GUITRES	
LES PEINTURES	
SABLONS	
SAINT DENIS DE PILE	
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	
ARVEYRES	
CADARSAC	

**Pour les communes dépendantes du SEMOCTOM**

GENISSAC	14,05%
MOULON	13,41 %
SAINT GERMAIN DU PUCH	12,11 %
DAIGNAC	16,68 %
DARDENAC	14,74%
ESPIET	16,03 %
NERIGEAN	14,23%
SAINT QUENTIN DE BARON	17,33 %
TIZAC DE CURTON	12,88%

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-080 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADÉ, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----



## FINANCES ET FISCALITE

# VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ MIXTE ET DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES POUR L'ANNÉE 2019

Envoyé en préfecture le 15/04/2019 - 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_080-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des Finances et de la Fiscalité,

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 1379-0 bis du Code général des impôts,

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

Vu l'article 1636 B decies IV du Code général des impôts,

Vu la loi de finances 2019,

Vu l'état 1259 FPU (1) de La Calvi portant notification des des bases prévisionnelles 2019 des quatre taxes et des allocations compensatrices revenant à La Calvi,

Vu la nécessité d'appeler un produit fiscal de 26 344 866 € afin d'assurer l'équilibre du budget de la Communauté d'agglomération du Libournais,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire fixe les taux de fiscalité suivants pour l'année 2019 :

- CFE : 30,01 % (\*)
- Taxe d'habitation : 9,54 %
- Taxe foncière (bâtie) : 4,29 %
- Taxe foncière (non bâtie) : 6,24 %

(\*) Taux moyen pondéré lissé sur 12 ans fixé par le protocole financier général signé le 9 janvier 2017 et la délibération du conseil communautaire en date du 28 mars 2017.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

2019-04-081 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----



## FINANCES ET FISCALITE

### TAXE DE SÉJOUR : NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AUX DÉCLARATIONS ET AU RECOUVREMENT DE LA TAXE À COMPTER DU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2019

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu les articles L.2333-26 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du tourisme et notamment ses articles L.422-3 et suivants,

Vu la délibération du Conseil départemental de la Gironde en date du 4 juillet 1984 instituant une taxe additionnelle départementale à la taxe de séjour de 10%,

Vu la délibération de La Cali en date du 28 septembre 2012 instituant la taxe de séjour sur le territoire de La Cali et celles en date du 13 février 2015 et du 26 juin 2015 portant nouvelles dispositions et modalités de perception de la taxe de séjour,

Vu la délibération de La Cali en date du 9 janvier 2017 qui uniformise la taxe de séjour sur son territoire,

Vu la délibération en date 25 septembre 2018 modifiant les tarifs de taxe de séjour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et les modalités de perception,

Considérant les nombreux dysfonctionnements de l'ancienne plate-forme gérée par Nouveaux Territoires, Considérant l'objectif d'optimiser les ressources financières et de favoriser le développement de l'activité touristique,

Il a été décidé de faire appel à GFI progiciels et ainsi bénéficier de la nouvelle plate-forme SOLEA pour les déclarations et le paiement en ligne de la taxe de séjour. Le prestataire aura la charge d'informer les hébergeurs avant le changement de plate-forme.

Considérant que GFI progiciels propose de modifier les modalités de déclarations et de règlements en substituant en permettant d'effectuer ces démarches non plus au quadrimestre mais au trimestre, Les nouvelles modalités de recouvrement proposées de la taxe de séjour sur le territoire de La Cali sont les suivantes:

- 30 avril, pour les taxes perçues du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars,
- 31 juillet, pour les taxes perçues du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin,
- 31 octobre, pour les taxes perçues du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre
- 31 janvier, pour les taxes perçues du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre,

Les moyens de paiements restent identiques : chèques, virements, paiements en ligne sur le site, espèce.

Les déclarations et les règlements resteront possibles mensuellement, avec tout de même la date butoir de fin de trimestre.

Vu l'avis de la commission «finances et fiscalité» en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire valide les nouvelles modalités de déclaration et de paiement de la taxe de séjour via le nouveau logiciel SOLEA, à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne le 15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_082-DE

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

**2019-04-082 - 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Héléne ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

# FINANCES ET FISCALITE

## GEMAPI : APPEL À PRODUIT AU TITRE DE L'ANNÉE 2019

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le   
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_082-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant la compétence GEMAPI aux EPCI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Vu la délibération du n° 2018-01-002 du 30 janvier 2018 prise par La Cali pour l'adoption de ses statuts dont les items obligatoires de la GEMAPI, items 1,2 5 et 8 de l'article L211-7 du Code de l'Environnement,

Vu l'article 1530 bis du code général des impôts permettant aux EPCI qui se substituent à leurs communes membres pour l'exercice de la compétence GEMAPI d'instituer et percevoir une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations en vue de financer la compétence,

Vu la délibération n°2018.01.007 en date du 30 janvier 2018 instituant la taxe GEMAPI,

Vu la délibération en date du 25 septembre 2018, définissant l'appel à produit GEMAPI 2019 à hauteur de 427 470 €,

Considérant l'article 164 de la loi de finances 2019 qui prévoit que les communes et les EPCI arrêtent avant le 15 avril – comme pour les autres impositions locales - le produit ou le taux de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi),

Considérant que le produit voté 2019 de la taxe doit être modifié de 427 470 € à 388 929,28 €.

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire :

- annule et remplace la délibération en date du 25 septembre 2018 relative au vote du produit GEMAPI 2019 ;

- arrête le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour 2019 à un montant de 388 929,28 € tel que suit :

- Pour la gestion des milieux aquatiques (GEMA) : participation aux syndicats de bassins versants :

Syndicat d'Aménagement du Bassin Versant (SABV) de la Dronne aval	52 250 €
Syndicat Intercommunal d'Aménagement (SIA) de la Saye, du Galostre et du Lary	35 000€
Syndicat Intercommunal d'Études, de Travaux et d'Aménagement de la Vallée de l'Isle (SIETAVI)	105 000 €
Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre 2 Mers (SMER E2M)	60 000 €
Syndicat Intercommunal de Travaux et d'Améliorations Foncières (SITAF) du Canton de Castillon	0 €
<b>Sous-Total GEMA</b>	<b>252 250 €</b>

- Pour la prévention des inondations (PI) :

Etude pour le dossier des Systèmes d'Endiguements	15 000 €
Participation aux Associations Syndicales Autorisées (ASA)	95 000 €
<b>Sous-Total PI</b>	<b>110 000 €</b>

Coût de gestion interne : 80 % des dépenses liées au poste

Chargé de Mission + secrétariat	40 000 €
Véhicule (amortissement + entretien + carburant + assurance)	4 500 €
Abonnement téléphonique	220 €
Formation	5 000 €
Divers frais administratifs	17 521,23 €
<b>Sous-Total Gestion interne</b>	<b>67 241,23 €</b>
Excédent reporté	<b>40 561,95 €</b>

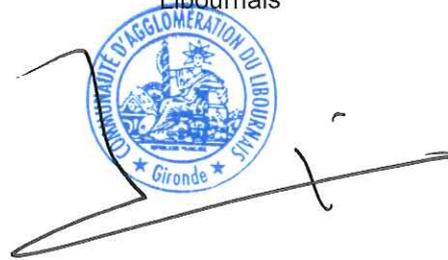
soit une taxe GEMAPI globale de 388 929,28 €.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
 Fait à Libourne **15 avril 2019**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 Philippe BUISSON, Président  
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_083-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-083 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78  
Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Anne-Marie ROUX, Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Chantal GANTCH, Vice-Présidente, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Kléber AUDINET, Jean Claude ABANADES, Jean-Luc BARBEYRON, Joël BAYLE, Marcel BERTHOME, Sylvie BOISSEL, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Laurent DE LAUNAY, Chantal DUGOURD, Patrick MERLE, Hélène ESTRADE, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Christian RAYMOND, Michèle LACOSTE, Eric LACOUME, Bruno LAVIDALIE, Pierre MALVILLE, Loïc MAGNAN, Pierre-Jean MARTINET, Armand BATTISTON, Gérard MOULINIER, Patrick NIVET, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT, Annie POUZARGUE, Armand REIS-FILIPPE, David RESENDÉ, Christian ROBIN, Monique MEYNARD, Laurence ROUEDE, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION ANNUELLE**  
**INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - CIAS**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019. 2/2  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le 15/04/2019  
2019 01 033  
2019 AU CENTRE  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_083-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

La subvention de la Communauté d'agglomération du Libournais versée au centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est destinée à contribuer au fonctionnement de l'établissement public intercommunal au titre de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de développement social et de solidarité sur le territoire communautaire.

Vu la délibération n°2018-12-249 en date du 13 décembre 2018 décidant de verser une avance de subvention, pour l'année 2019, au CIAS d'un montant de 237 000 €,

Vu le budget principal de La Cali voté ce jour fixant la subvention d'équilibre 2019 au CIAS au montant de 840 000 €,

Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 26 mars 2019,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à verser le solde de la subvention d'équilibre d'un montant de 603 000 € (840 00 € - 237 000 €) au budget du CIAS suivant les modalités suivantes :

- Un 1<sup>er</sup> versement au mois de mai pour un montant de 303 000 € ;
- Un 2<sup>nd</sup> versement au mois de septembre pour un montant de 300 000 €.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – compte 657362

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne                      15 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU CONSEIL COMMUN  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
Reçu en préfecture le 15/04/2019  
Affiché le  
ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_084-DE

SÉANCE DU 10 AVRIL 2019

2019-04-084 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 4 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf le dix avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile , sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Chantal GANTCH , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Kléber AUDINET , Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Patrick MERLE , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Monique JULIEN , Christian RAYMOND , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Pierre-Jean MARTINET , Armand BATTISTON , Gérard MOULINIER , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Monique MEYNARD , Laurence ROUEDE , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Gabi HOPER, Alain ARNOUD, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Véronique DI CORRADO, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, James SEYNAT

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Michel MILLAIRE pouvoir à Loïc MAGNAN, Sophie BLANCHETON pouvoir à David RESENDÉ, Sophie CARRERE pouvoir à Christian ROBIN, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Alain MAROIS pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE

-----  
Monsieur Thierry MARTY a été nommé secrétaire de séance  
-----

**FINANCES ET FISCALITE**  
**AUDITORIUM À VOCATIONS MULTIPLES : ATTRIBUTION D'UN FONDS DE**  
**CONCOURS À LA COMMUNE DE LAPOUYADE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2019  
 Reçu en préfecture le 15/04/2019  
 Affiché le  
 ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_084-DE

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente en charge des finances et de la fiscalité,

Le pacte financier et fiscal adopté par le Conseil communautaire du 14 décembre 2017 prévoit un engagement de La Cali envers les communes via une enveloppe de fonds de concours d'un montant minimum de 800 000 € pour la période 2017/2020 ;

Il est rappelé :

- que le versement d'un fonds de concours d'un EPCI à une commune ne peut intervenir qu'en dehors d'une compétence exercée par l'EPCI ;
- que l'opération d'investissement doit porter sur la création **d'un équipement structurant d'intérêt territorial à l'usage des habitants de l'agglomération du Libournais** et non des seuls habitants de la commune ;

Afin de créer une dynamique économique et culturelle sur la partie nord du territoire de l'agglomération, la commune de Lapouyade a décidé la construction d'un auditorium à vocations multiples en opérant une restructuration-extension de sa salle polyvalente. Cette salle, d'une capacité de 150 places, offrira à la fois un espace de travail ou une salle de spectacles (cinéma, concerts, spectacles) et un espace de convivialité et restauration. Elle sera également proposée aux entreprises et organismes pour y organiser des séminaires ou des formations. Sa réalisation est prévue sur les années 2018 et 2019.

Par délibération en date du 5 juin 2018, le Conseil municipal de Lapouyade a approuvé l'APD relatif aux travaux de restructuration et d'extension du foyer rural et a autorisé son Maire à constituer les demandes de subventions.

Le coût du projet, avec les espaces extérieurs, VRD et paysagement, est estimé à 2 184 520 € HT.

Plan de financement ci-après :

Dépenses		Recettes	
Restructuration et extension du bâtiment	1 924 100 € HT	Commune (autofinancement + emprunt)	1 477 520 € HT
Espaces extérieurs, VRD et plantations	260 420 € HT	La Cali	160 000 €
		Département	62 000 €
		DETR (subvention non notifiée à ce jour)	265 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 184 520 € HT</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 184 520 € HT</b>

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 11 mars 2019,

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité** (67 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire :

- attribue un fonds de concours à la commune de Lapouyade d'un montant de 160 000 € au titre de la construction d'un auditorium à vocations multiples ;
- dit que ce fonds de concours a déjà fait l'objet d'une délibération concordante de la part du Conseil municipal de la commune de Lapouyade ;
- dit que ce fonds de concours sera débloqué conformément au point 3.3.2.4 du pacte financier et fiscal ;
- dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal 204 14 12 DFIN 0.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le  
Fait à Libourne 14 avril 2019

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition ID : 033-200070092-20190410-2019\_04\_084-DE  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais

